



Procès-verbal
de l'assemblée générale
du Conseil central du Montréal métropolitain-CSN
tenue le 4 octobre 2017,
Salles Multi,
Rez-de-chaussée de la CSN

Luttes sociales,
Engagement central

PRÉSENCES

Comité exécutif

Dominique Daigneault, présidente
Manon Perron, secrétaire générale
Patrice Benoît, trésorier
Charles Sainte-Marie, 1^{er} vice-président
Bertrand Guibord, 2^e vice-président

Conseil syndical

Ramatoulaye Diallo, immigration et relations ethnocultur.
Richard Bousquet, environnement et développ. durable
Arianne Carmel-Pelosse, jeunes
Patrick St-Pierre, droit au travail

Dominique Daigneault et Manon Perron agissent respectivement comme présidente et secrétaire d'assemblée.

La présidente, Dominique Daigneault, débute par une minute de silence observée à la mémoire de celles et ceux qui sont morts en luttant pour la classe ouvrière.

1. OUVERTURE

La présidente souligne la 12^e vigile des femmes autochtones dédiée à la mémoire des femmes et des filles disparues ou assassinées qui a lieu ce soir. Parlant de vigile, hier, le conseil central a participé au rassemblement qui se tenait devant le consulat d'Espagne pour dénoncer les violences qui ont été perpétrées dimanche envers le peuple catalan qui désirait voter à l'occasion du référendum sur l'indépendance de la Catalogne et pour condamner le refus du gouvernement de l'État espagnol de reconnaître la légitimité de cet exercice éminemment démocratique. Dominique Daigneault rapporte la citation du président de la CSN, Jacques Létourneau : « *Peu importe l'opinion de chacun, le droit à l'autodétermination est bel et bien un droit international reconnu, que tous les États ont le devoir de respecter. Nous désapprouvons fermement le mandat qui a été donné aux forces policières par Madrid afin de faire obstruction au référendum et dénonçons l'intervention de la Garde civile espagnole qui a blessé plus de 800 individus, intimidé une grande partie des votants et dérangé le déroulement du scrutin. Ces méthodes, qui rappellent de façon inquiétante l'époque du général Franco, ne sont pas dignes d'un État de droit comme l'Espagne.* Jacques Létourneau a par ailleurs salué le courage du peuple catalan qui est allé voter dans un tel climat, et en appelle au respect de la volonté populaire qui s'est exprimée le 1^{er} octobre. Des centaines de milliers de personnes ont fait la grève et ont bloqué pacifiquement

la Catalogne pour manifester leur colère et aussi leurs espoirs. Le président de la CSN en a finalement profité pour interpeler les gouvernements québécois et canadien au sujet du déroulement et de l'issue du vote.

Elle poursuit en soulignant la manifestation du monde communautaire, le 27 septembre à Québec pour réclamer un meilleur financement.

La présidente rappelle que les services publics sont malmenés. Dans un tel contexte, la Semaine pour l'école publique a une importance capitale pour mettre en valeur le système d'éducation.

À Montréal, le STT des CPE de Montréal et de Laval poursuit sa tournée de votes pour les six jours de grève. Les éducatrices sont déterminées à ne pas se laisser faire. Les enjeux sont énormes selon le rapport qui nous a été fait à la dernière assemblée générale.

Au Collège Stanislas, la lutte continue. Le 30 septembre, lors de la Journée portes ouvertes, de nombreux militants et militantes ont démontré leur solidarité aux travailleuses et travailleurs licenciés. Merci à ceux et celles qui sont venus les appuyer.

Lors de la rencontre du réseau de mobilisation, nous avons rejoint une trentaine de personnes. Il s'agit d'un bon départ pour la rentrée, mais il va falloir renflouer les rangs du réseau. À l'assemblée régionale de la FSSS, un appel a été lancé afin que le réseau puisse appuyer la négociation locale. La présidente fait appel aux syndicats pour favoriser le recrutement. Si nous voulons renverser la vapeur pour faire en sorte que le gouvernement réinvestisse les 4 G\$ engrangés dans les services publics, nous allons devoir nous mobiliser.

2. APPEL DES ÉLU-ES

Manon fait l'appel des membres de l'exécutif et du conseil syndical.

3. PRESENCE DES DELEGUE-ES DU GRAND NORD

Manon souligne que personne du Nunavik et de la Baie James n'est avec nous ce soir.

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture
2. Appel des élu-es
3. Présence des déléguées du Nunavik et de la Baie James
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale intercalaire des 6 et 7 septembre 2017
6. Admission des visiteuses et des visiteurs
7. Accréditation des nouvelles et nouveaux délégués
8. Affiliation des nouveaux syndicats
9. Conflits et mobilisations
 - Coalition Main rouge
10. Montée de la droite – Invité : Haroun Bouazzi
 - Devons-nous nous inquiéter ?
 - Que pouvons-nous faire ?
11. Mouvement démocratie nouvelle (MDN) – Invité : François Éneault
12. Avis d'élection
 - Comité de mobilisation (2)
 - Comité des lettres de créance
 - Front du lutte Santé et services sociaux
13. Élection
 - Comité sur la structure salariale du comité exécutif
 - ✓ Construction
 - ✓ Fédération des professionnelles (FP)
 - Comité de mobilisation
 - ✓ Fédération des professionnelles (FP)
14. Rapport du conseil confédéral
15. Divers
 - Annonces

**Il est proposé par Rémi Desrosiers
appuyé par Caroline Rambert**

Que l'on adopte l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ

5. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE INTERCALAIRE DES 6 ET 7 SEPTEMBRE 2017

**Il est proposé par Roger Davidson
appuyé par Daniel Mc Sween**

Que l'on adopte le procès-verbal de l'assemblée générale intercalaire des 6 et 7 septembre 2017, tel que présenté.

6. ADMISSION DES VISITEUSES ET DES VISITEURS

**Il est proposé par Valéry Robichaud
appuyé par Sébastien Gagné**

Que l'on admette les visiteuses et les visiteurs.

ADOPTÉ

7. ACCREDITATION DES NOUVELLES ET NOUVEAUX DELEGUE-ES

René Rochon, du comité des lettres de créance, présente la liste des nouvelles et nouveaux délégués.

**Il est proposé par René Rochon
Appuyé par Martin Renaud**

Que l'on accrédite les nouvelles et nouveaux délégué-es suivants :

Conseil central du Montréal métropolitain–CSN
Conseil central du Montréal métropolitain–CSN

Bertrand Guibord AGO
Kevin Mc Lean AGO

STT de Distribution Multi-Markes Laval - CSN
STT de Distribution Multi-Markes Laval – CSN

Sébastien Lecompte AGO
Carl Bédard AGS

ADOPTÉ

La présidente du conseil central souligne le départ à la retraite de Mona Edma. Les délégué-es saluent la grande dame pour son apport au conseil central en l'applaudissant chaudement.

8. AFFILIATION DES NOUVEAUX SYNDICATS

Manon Perron informe l'assemblée qu'il n'y a aucun syndicat à affilier.

9. CONFLITS ET MOBILISATION – COALITION MAIN ROUGE

Manon fait le point sur la campagne de la Coalition Main rouge ayant pour thème « Viser la justice sociale, récupérer notre trésor collectif. Elle invite les membres à poursuivre la lutte contre l'austérité en participant à la manifestation du 28 octobre prochain.

Attendu que le 36^e congrès a résolu de poursuivre la lutte contre l'austérité en continuant de dénoncer celle-ci par des actions de mobilisation et la promotion de solutions sociales et économiques;

attendu que la Coalition Main rouge appelle à la mobilisation le 28 octobre prochain;

**Il est proposé par Manon Perron
Appuyé par Arienne Carmel-Pelosse**

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN invite ses syndicats affiliés à participer massivement à la manifestation ayant pour thème « Viser la justice sociale, Récupérer notre trésor collectif » du samedi 28 octobre 2017.

ADOPTÉ

10. MONTEE DE LA DROITE

Rama Diallo accueille notre invité Haroun Bouazzi. Monsieur Bouazzi est installé au Québec depuis 2000, il est cofondateur et coprésident de l'Association des Musulmans et des Arabes pour la laïcité au Québec (AMAL-Québec). Puisant son énergie dans l'action contre tout type d'injustice, il est particulièrement engagé dans la lutte contre le racisme. Ardent défenseur du droit à l'égalité, il est actif, à travers ses prises de position dans les rencontres publiques et les médias, et par les mémoires qu'il présente en commissions parlementaires, à sensibiliser l'opinion publique et celle des élu-es sur l'importance de vivre dans une société où les droits fondamentaux des citoyennes et citoyens sont respectés. Par des conférences dans les écoles, les cégeps, les universités ou les centres communautaires, il encourage les jeunes à s'impliquer dans la vie citoyenne afin qu'aucun Québécois n'en soit exclu. Sa défense des droits et libertés des Québécoises et des Québécois lui a valu d'être honoré par la CDPDJ en décembre 2015. Monsieur Bouazzi fait partie des quatre premiers signataires de la demande de commission sur le racisme systémique au Québec.

Monsieur Bouazzi s'adresse à l'assemblée. Selon notre invité le racisme est ancré dans notre société, il faut comprendre comment se perpétue la discrimination raciale. Pour illustrer son propos, il fait le parallèle avec la discrimination dont les « Canadiens français » ont été victimes à une certaine époque. La perception qu'on a des personnes issues de l'immigration ou des minorités racisées perpétue la discrimination raciale. Pour notre invité, seule une commission sur le racisme systémique nous permettra de s'attaquer aux fondements du problème.

LUTTER CONTRE LE RACISME

Le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN, de par sa mission, aspire à un monde inclusif et respectueux. La montée actuelle de l'extrême droite identitaire qui fait la promotion d'un discours raciste nous préoccupe au plus haut point. L'attaque à

la mosquée de Québec et la mobilisation des groupes d'extrême droite à la suite de la vague de réfugié-es haïtiens, minent le climat social ici et ailleurs au Canada. Nous dénonçons les gestes de violence xénophobes qui sont en escalade. La montée des partis populistes et xénophobes en Europe et les politiques anti-immigration et racistes du Président Trump ont une influence au Québec que nous ne pouvons plus ignorer. Cette mouvance est maintenant bien organisée et son discours trouve écho même dans la région métropolitaine. Il faut donc s'y opposer sans équivoque, particulièrement lorsque des gestes de violence sont posés et que les discours haineux polluent le débat public.

Dans un tel contexte, nous devons nous appuyer sur les valeurs fondamentales de justice, de solidarité et d'égalité qui guident notre intervention politique et sociale. Le capitalisme auquel nous nous opposons sans relâche ronge la cohésion sociale. Issues de cette idéologie, les politiques d'austérité ont tracé le chemin de la privatisation des services publics et menacent nos conditions de vie et de travail. Ces politiques ne servent que les intérêts de la haute finance et du 1 % et, surtout, divisent la population sur des enjeux sociaux. Les attaques au filet de sécurité social favorisent le chacun pour soi. Ceci ouvre la porte au repli identitaire et aux déclarations populistes qui, à titre d'exemple, opposent les bains dont sont privées les personnes âgées en CHSLD et les coûts liés à l'accueil de demandeurs d'asile haïtiens. De tels propos irresponsables trouvent écho dans une frange de la population qui est vulnérable face au désengagement de l'État.

Nous devons redoubler d'ardeur en mettant de l'avant une vision de société solidaire face aux inégalités.

Seule la solidarité sociale permet de construire des rapports plus harmonieux entre les citoyennes et citoyens de tous horizons et renforce les communautés. L'histoire de nos luttes en témoigne. Il s'agit du principal rempart à l'extrême droite qui cherche à étendre son message de haine. On compte aujourd'hui plusieurs organisations s'inscrivant dans cette mouvance au Québec, tels la Meute, les Soldats d'Odin et la Fédération des Québécois de souche. De plus, à l'instar de ce qui se produit ailleurs en occident, certains d'entre eux songent à faire le saut dans l'arène politique. L'appui de la branche québécoise de Pegida à la création d'un parti politique, le Mouvement traditionnaliste du Québec, confirme ces craintes. À cet égard, la résolution du 36^e congrès de constituer un contre-pouvoir progressiste au plan politique s'inspirant des expériences des mouvements sociaux au niveau international prend tout son sens. Notre engagement envers l'action politique pour la reconnaissance des droits des travailleuses et travailleurs et pour une société respectueuses de nos valeurs de solidarité sociale doit nous motiver à construire une unité des forces progressistes partageant nos valeurs d'inclusion et de tolérance.

Nous devons nous opposer clairement aux discours haineux et mener une lutte acharnée contre toutes les discriminations, notamment celles fondées sur l'origine ethnique, la religion et la nationalité, comme il est prévu dans la *Charte des droits et libertés de la personne*, dont nous avons repris les dispositions dans nos conventions collectives. Si nous sommes en droit d'exiger de nos gouvernements une meilleure cohésion sociale favorisant l'inclusion, les syndicats doivent également agir comme agent de transformation. Le travail est un facteur d'intégration sociale indéniable qui

peut améliorer les rapports sociaux avec les personnes issues de l'immigration et les minorités racisées. Le syndicalisme d'ouverture doit nous guider pour transformer nos milieux et influencer le reste de la société. De plus, l'amélioration de nos conditions de travail demeure un enjeu incontournable pour enrayer toutes les formes de discrimination. Le développement de l'industrie des agences de placement et le travail migrant temporaire ont contribué à multiplier les statuts d'emploi. Les discriminations qui en découlent sont une forme d'exploitation moderne que nous devons combattre. Fréquemment, des femmes et des hommes qui occupent un même titre d'emploi n'auront pas les mêmes conditions de travail. Certains travaillent en marge des lois du travail et d'autres n'arrivent pas à faire reconnaître leurs droits même s'ils bénéficient de la protection des lois du travail. Les données et statistiques ont mis au jour la surreprésentation des personnes issues de l'immigration et des minorités racisées dans ce type d'emploi, ce qui a pour effet d'exacerber la discrimination raciale. Notre combat pour l'équité entre les travailleuses et les travailleurs doit se poursuivre. Pour nous le droit à un travail pour toutes et tous signifie occuper un travail de qualité et bien rémunéré qui est inclus dans le droit à la dignité humaine. Dans un tel contexte le conseil central doit faire valoir haut et fort ses valeurs d'inclusion, de solidarité, d'ouverture et d'entraide. En ce sens,

**Il est proposé par Félix Sylvestre
Appuyé par Diane Provost**

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN poursuive son action, en intervenant auprès des gouvernements pour réclamer :

- **du gouvernement fédéral**, qu'il accélère le processus de traitement des dossiers des réfugié-es afin que ceux-ci puissent rapidement s'intégrer à la société et occuper un emploi;
- **du gouvernement du Québec**, qu'il mène une véritable consultation dans le cadre de la Commission sur le racisme systémique, indépendante de la partisanerie politique et qu'il assure que la Commission des droits de la personne et de la jeunesse (CDPDJ) ait toute l'indépendance pour mener à bien cette consultation. Il doit également mettre en place les conditions pour favoriser l'expression des citoyennes et des citoyens, particulièrement celle des personnes racisées de façon confidentielle, si elles le désirent, et pour encourager la participation de la société civile à présenter des mémoires et avis;
- **du gouvernement du Québec**, qu'il prenne le temps nécessaire pour mettre en place un plan de mise en œuvre des recommandations à l'issue de la commission sur le racisme systémique;
- **du gouvernement du Québec**, qu'il réforme la Loi sur les normes du travail afin d'enrayer la précarité en s'attaquant aux disparités de traitement, notamment celles liées aux agences de placement, et qu'il augmente le salaire minimum à 15 \$ l'heure.

en rappelant aux syndicats affiliés, les résolutions du 36^e congrès :

- D'inviter les membres du comité immigration et relations ethnoculturelle à les accompagner dans l'exercice d'une pratique syndicale sensible à la diversité dans les milieux de travail;
- d'inviter les syndicats à mettre en place des mesures favorisant une participation à la vie syndicale représentative et égalitaire des hommes et des femmes et des personnes issues des minorités racisées;

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN mette en œuvre la résolution portant sur la création d'un contre-pouvoir au plan politique progressiste, en vue des élections provinciales en 2018.

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN invite les membres de ses syndicats affiliés à participer en grand nombre à la manifestation du 12 novembre prochain contre la haine et le racisme.

Amendement

Il est proposé par Carole Yerochewski
Appuyé par Marie Blais

D'insérer avant les deux derniers éléments de la proposition :

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN effectue un suivi à ses assemblées générales sur les différentes formes permettant d'animer la réflexion et la lutte contre le racisme.

ADOPTÉ

2^e amendement

Il est proposé par Alain Gerbier
Appuyé par Manon Perron

D'ajouter un boulet au 1^{er} élément de la proposition :

du gouvernement du Québec, qu'il favorise l'enseignement de l'histoire, incluant la période antérieure au contact afin de dénoncer les préjugés et de lutter contre eux.

ADOPTÉ

La proposition finale se lit comme suit :

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN poursuive son action, en intervenant auprès des gouvernements pour réclamer :

- **du gouvernement fédéral**, qu'il accélère le processus de traitement des dossiers des réfugié-es afin que ceux-ci puissent rapidement s'intégrer à la société et occuper un emploi;
- **du gouvernement du Québec**, qu'il mène une véritable consultation dans le cadre de la Commission sur le racisme systémique, indépendante de la partisanerie politique et qu'il assure que la Commission des droits de la personne et de la jeunesse (CDPDJ) ait toute l'indépendance pour mener à bien cette consultation. Il doit également mettre en place les conditions pour favoriser l'expression des citoyennes et des citoyens, particulièrement celle des personnes racisées de façon confidentielle, si elles le désirent, et pour encourager la participation de la société civile à présenter des mémoires et avis;
- **du gouvernement du Québec**, qu'il prenne le temps nécessaire pour mettre en place un plan de mise en œuvre des recommandations à l'issue de la commission sur le racisme systémique;
- **du gouvernement du Québec**, qu'il réforme la Loi sur les normes du travail afin d'enrayer la précarité en s'attaquant aux disparités de traitement, notamment celles liées aux agences de placement, et qu'il augmente le salaire minimum à 15 \$ l'heure.
- **du gouvernement du Québec**, qu'il favorise l'enseignement de l'histoire, incluant la période antérieure au contact afin de dénoncer les préjugés et de lutter contre eux.

en rappelant aux syndicats affiliés, les résolutions du 36^e congrès :

- D'inviter les membres du comité immigration et relations ethnoculturelle à les accompagner dans l'exercice d'une pratique syndicale sensible à la diversité dans les milieux de travail;
- d'inviter les syndicats à mettre en place des mesures favorisant une participation à la vie syndicale représentative et égalitaire des hommes et des femmes et des personnes issues des minorités racisées;

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN effectue un suivi à ses assemblées générales sur les différentes formes permettant d'animer la réflexion et la lutte contre le racisme.

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN mette en œuvre la résolution portant sur la création d'un contre-pouvoir au plan politique progressiste, en vue des élections provinciales en 2018.

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN invite les membres de ses syndicats affiliés à participer en grand nombre à la manifestation du 12 novembre prochain contre la haine et le racisme.

ADOPTÉ

**Il est proposé par Martin Renaud
Appuyé par Étienne Guérette**

De prolonger l'assemblée générale pour traiter les points *Mouvement démocratie nouvelle* et *Avis d'élections*

ADOPTÉ

11. MOUVEMENT DEMOCRATIE NOUVELLE

Dominique invite François Énault, adjoint à l'exécutif de la CSN, à présenter la tournée de consultation que Mouvement démocratie nouvelle (MDN) débute en vue des élections provinciales de 2018. Charles Sainte-Marie complète en présentant une proposition.

Attendu le mandat de renforcer la démocratie, voté lors du 65^e Congrès de la CSN, « Que la CSN s'inscrive dans un plan d'action avec d'autres acteurs de la société civile en vue d'obtenir des engagements fermes des partis politiques pour revoir le mode de scrutin »;

attendu qu'une réforme du mode de scrutin incluant une dimension proportionnelle est essentielle et permet d'améliorer significativement la représentation des électrices et des électeurs tout en permettant une juste répartition des votes partout au Québec;

attendu la tournée d'information et de consultation sur une réforme du mode scrutin sous l'égide du MDN (Mouvement démocratie nouvelle) qui se déroulera, entre autres à Montréal, le samedi 21 octobre 2017;

attendu que le Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM–CSN) a, à plusieurs occasions pris position en faveur d'un mode de scrutin proportionnel, lors de son 31^e congrès en 2001, de l'assemblée générale de février 2002, du 32^e congrès de 2004, et que cette position est enchâssée dans sa déclaration de principes;

attendu qu'à cet égard, le CCMM–CSN a présenté un mémoire lors de la Commission sur la réforme du mode de scrutin en 2006.

**Il est proposé par Daniel McSween
Appuyé par Céline Demers**

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN invite ses syndicats affiliés à participer et à informer leurs membres de la tournée de consultation du MDN et de

les sensibiliser à l'importance d'une réforme du mode de scrutin proportionnel pour renforcer la démocratie.

ADOPTÉ

12. AVIS D'ELECTION

Dominique Daigneault dépose un avis d'élection aux comités suivants :

- ✓ Comité de mobilisation FNEEQ (pour remplacer Bertrand Guibord)
- ✓ Comité de mobilisation (catégorie autre) (pour remplacer Christian Constantin)
- ✓ Comité de mobilisation FESSP (pour remplacer Zoé Décarie)
- ✓ Comité des lettres de créance (pour remplacer Mona Edma)
- ✓ Front de lutte Santé et services sociaux (pour remplacer Judith Huot)

15. DIVERS

ANNONCES

Campagne de financement pour venir en aide aux sinistré-es de Cuba à la suite de l'ouragan Irma. Invitation à signer la pétition.

5 octobre : **Élections municipales - Les enjeux pour les femmes de la région de Montréal**, de 18 h à 20 h, au Centre St-Pierre, 1212 rue Panet, local 304.

10 octobre : Rassemblement devant le nouveau CHUM en PPP, à l'angle des rues Viger et Saint-Denis, à midi. *Les PPP : des milliards gaspillés ouvrons les contrats secrets !*

12 octobre : Manifestation à Ottawa pour le droit au logement.

12 octobre : Soirée militante sur le Revenu minimum garanti, à 18 h 30, Café La Place commune, 7669, rue Querbes, animée par Alexandra Pierre.

15 octobre : Grande marche de 15 km pour le salaire minimum à 15 \$. Départ du métro Lionel-Groulx pour 15 km, de la Place Émilie-Gamelin pour 10 km et du parc Laurier pour 5 km.

17 octobre : Lancement du rapport des états généraux du CIMM.

21 octobre : Journée de consultation sur la réforme du mode de scrutin, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 475, boulevard de Maisonneuve Est, heure à confirmer.

27 octobre : Spectacle pour les 20 ans d'Eau Secours!, au Latulippe.

28 octobre : Manifestation nationale - À la défense des services publics, programmes sociaux et action communautaire autonome. Rassemblement à 13 h, parc Villeray, coin Jarry et Christophe-Colomb.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**Il est proposé par Chantal Ide
appuyé par Karl Bissonnette**

Que l'on ajourne immédiatement.

ADOPTÉ

La réunion est levée à 21 h 45.

Dominique Daigneault
Présidente

Manon Perron
Secrétaire générale

*Nombre de délégué-es à l'assemblée : 57
Femmes : 26
Hommes : 31
Officiel-les : 56
Substituts : 1*